



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CNAM

Question écrite n° 14029

Texte de la question

M. Jacques Pélissard appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur les conditions d'évaluation des dépenses de santé. Certaines organisations de professionnels de ce secteur ont en effet récemment critiqué les données chiffrées fournies officiellement en matière de dépenses de santé. Il est bien évidemment impératif de disposer de données fiables et donc exploitables pour suivre l'évolution des dépenses dans ce domaine. Il demande donc simplement au Gouvernement de bien vouloir lui préciser les modalités actuelles de l'évaluation des dépenses de santé et le degré de fiabilité de celles-ci.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Pélissard](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14029

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 mai 1998, page 2463